

Actif net du portefeuille : 141,87 M€
Valeur liquidative de la part : 102,210 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

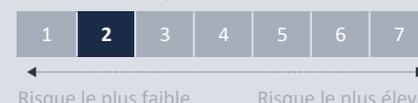
Le Fonds classé, "obligations et autres titres de créance libellés en euro" a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure ou égale à celle de son indicateur de référence en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 08/01/2025

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400SGG5

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)
 40% Bloomberg Euro-Aggregate: Treasury -- 3-5 Year
 20% ECB Euro Short-term Rate Capitalisé
 40% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,75%

Coûts de transaction : 0,00%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

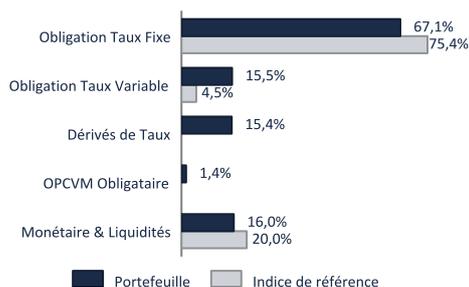
Risque de perte en capital
 Risque de taux
 Risque de crédit
 Risque de durabilité
 Risque de contrepartie

PERFORMANCES PASSEES

Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

*Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
 La date de première VL du fonds est le 8 janvier 2025.
 La devise de référence est l'euro (EUR).*

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
OAT 0.5% 05/29 OAT	4,88%
BTPS 4.1% 02/29 5Y	3,70%
SPAIN 3.5% 05/29	2,65%
OBL 2.1% 04/29 189	2,18%
OAT 0.75% 11/28 OAT	2,16%

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

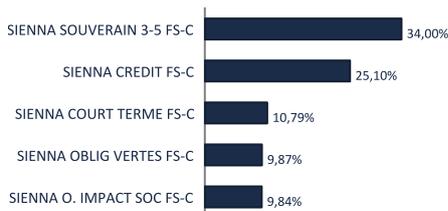
(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.



Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

RÉPARTITION PAR SUPPORT

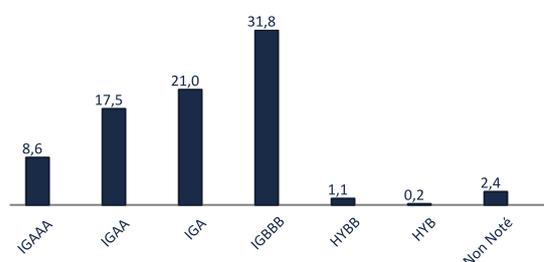


SENSIBILITÉ*

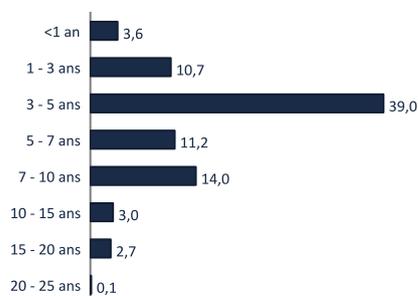
	Date du rapport	Mois précédent
Portefeuille	4,25	4,14
Indice de référence	3,29	3,29

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

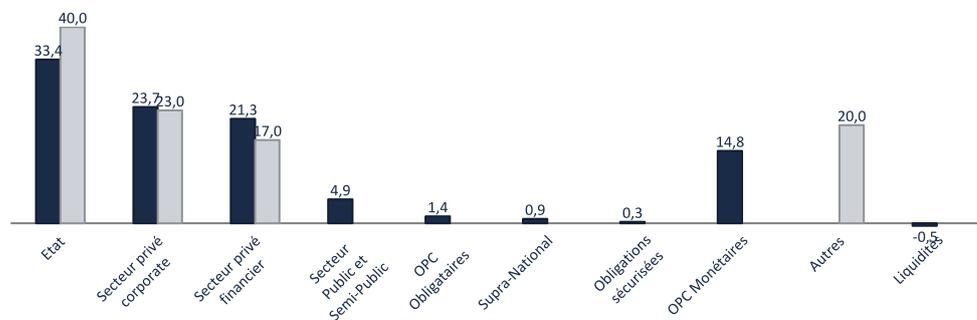
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



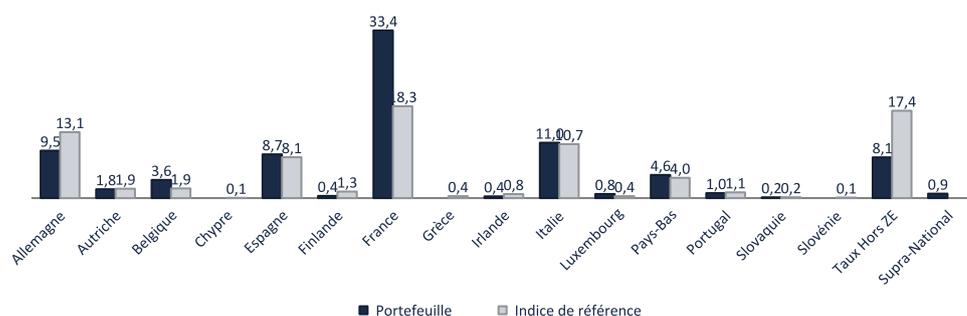
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



■ Portefeuille ■ Indice de référence

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,21	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	76,69%	98,58%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.